



MYCÉLIUM VA S'ENRACINER

La maire de Moissy Line Magne, les élus, les représentants de l'EPA Sénart et du promoteur Bouygues Immobilier ont présenté aux Moisséens le projet Mycélium, en réunion publique, le jeudi 16 décembre, au groupe scolaire de Chanteloup.

Ce projet est lauréat de la consultation pour l'aménagement d'une parcelle de 2 500 m² à l'ouest de l'écoquartier de Chanteloup. Le programme, qui vise les labels BiodiverCity et Démarche Bâtiment Durable Francilien, prévoit la construction de 218 logements : 124 collectifs avec toitures végétalisées, 12 intermédiaires et 38 maisons en accession ainsi que 44 collectifs sociaux. Des matériaux durables seront utilisés pour la construction : briques en composants biosourcés et panneaux en béton de chanvre. La résidence devrait être livrée fin 2024.



DES SENIORS À FOND LA FORME

Une quinzaine de seniors ont participé, le jeudi 6 janvier, à l'une des séances d'animation sportive proposées par l'Espace seniors, dans les locaux du club des Anciens. Ces séances donnent l'occasion aux seniors de pratiquer une activité physique adaptée et ludique encadrée par un animateur sportif de l'Ufolep. Elles s'inscrivent dans le programme des activités proposées par l'Espace seniors tout au long de l'année. Leur objectif : lutter contre les formes d'inactivité, permettre l'accès à une pratique sportive en toute sécurité, promouvoir la santé à travers le sport à tout âge, renforcer le lien social et la qualité de vie des seniors moisséens.

“MARIA, MARIA, MARIA...”

Samedi 15 janvier, le cinéma La Rotonde a projeté la reprise cinématographique réalisée par Steven Spielberg de la comédie musicale *West Side Story*. Sortie en salle il y a 60 ans, *West Side Story* raconte en chansons l'histoire d'amour contrariée de Tony et Maria qui appartiennent à deux communautés différentes, dans le New York de la fin des années 50. En première partie de ce concert, les élèves du conservatoire ont joué des morceaux de la musique du film composée par Léonard Bernstein. La soirée n'a hélas pas fait le plein en raison notamment de l'épidémie de Covid-19 qui a confiné à la maison bon nombre de jeunes musiciens et spectateurs.



Pour une ville en commun

Le handicap n'est pas un vain mot à Moissy, qui se veut ville inclusive. Depuis 2014, année de la création de la commission communale pour l'accessibilité, nous avons en effet renforcé notre politique d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Je salue au passage l'implication des membres de cette commission, élus, agents, représentants d'associations et habitants qui contribuent à son fonctionnement. Renouvelée en même temps que le nouveau mandat, cette instance est plus que jamais active. Elle est sollicitée en amont de tous les projets municipaux et apporte sa vision pragmatique et des idées neuves issues de son fonctionnement interne participatif.

Au palmarès des réalisations dont nous pouvons être fiers, le fait que 85 % des bâtiments municipaux soient accessibles, en particulier nos groupes scolaires.

Au tableau d'honneur aussi, la formation des agents municipaux formés spécifiquement à l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel.

Mais nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin et d'autres projets sont déjà dans les cartons, comme la mise en place prochainement d'un accueil particulièrement innovant pour les personnes sourdes et malentendantes.

Relogement de 195 familles

Moissy évolue et son paysage se transforme au fil des ans. Ce sera bientôt le cas en centre-ville, où le bailleur Habitat 77 doit démolir la résidence du Parc. Construits à la fin des années 50, ces bâtiments ne correspondent plus aux normes actuelles, en termes de vétusté et d'isolation thermique. Nous avons acté cette démolition et le relogement des 195 familles moisséennes de cette résidence en signant une déclaration d'engagement dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). Toutes seront relogées par le bailleur Habitat 77 à Moissy même pour la plupart ou dans le périmètre de l'agglomération Grand Paris Sud. J'y veillerai personnellement.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique



“

**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr

”

NAISSANCES

NOVEMBRE

- 15 ■ BOUHLEL Nassim
- 18 ■ YAHYA Baraa

DÉCEMBRE

- 03 ■ DA CONCEIÇÃO Gabrielle
- 10 ■ DURANTET Roxane
- 10 ■ DURANTET Ewen
- 11 ■ ALLALI Julia
- 12 ■ MHAMDI Yazid
- 14 ■ KETKEOPHOMPHONE Aline
- 20 ■ BENTAFRIT Nelia
- 25 ■ RAMOS PHEMIUS Mia

PACS

DÉCEMBRE

- 14 ■ VOLCY Grégory et DALMAT Cindia
- 21 ■ FANNY Guillaume et DA COSTA Karine
- 28 ■ CHAUPARD Yves et COURTIER Mirielle

JANVIER

- 14 ■ BIGNON Brice et MELOUK Laurelenn

DÉCÈS

DÉCEMBRE

- 04 ■ ACHAHBOUN Yamna, épouse KHARAG
- 06 ■ GAMEDAH Koss
- 13 ■ DOS SANTOS NEVES Joaquim
- 15 ■ MEHAYA Fatiha, épouse MEHAYA
- 16 ■ GUÉRIN Mireille, veuve SOBRECASES
- 27 ■ GOISET René
- 31 ■ HEINDRYCKX Maurice

JANVIER 2022

- 10 ■ DOUFODJI Adjoavi, épouse NOUWOSSAN

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

"DFleurs au naturel" toujours plus nature

Après quelques travaux d'aménagement intérieur, Marie-Laure Chapelle a rouvert le magasin de fleurs, place du Souvenir. La nouvelle jeune gérante, âgée de 28 ans, a conservé l'enseigne de l'ancienne boutique "DFleurs au naturel". Titulaire d'un CAP de fleuriste, la jeune femme a déjà quinze ans d'expérience dans le métier. Elle aime toutes les fleurs, en particulier les dahlias. Elle réalise pour la vente des compositions naturelles et champêtres, si possible réalisées avec des plantes et fleurs en provenance de producteurs locaux. Associée à son père, qui l'épaula pour la partie administrative, la jeune gérante se lance dans l'entreprenariat tout en confiant : *"Il faut être passionné pour faire ce métier qui est exigeant"*. Autre innovation, la gérante propose des bouquets invendus sur l'application Too Good To Go. La boutique offre aussi, en réseau, un service "click and collect" et la livraison à domicile. Tél. : 01 60 60 83 43.



Décès de Martine Van Bever

Décédée le 6 janvier, à l'âge de 70 ans, Martine Van Bever venait de fêter ses Noces d'or, en compagnie de son mari Gilbert épousé en 1971. Cette maman de deux enfants, grand-mère de deux petites-filles, a commencé sa carrière en tant qu'agent d'entretien à la mairie. Elle s'est ensuite occupée de nombreux enfants, en qualité d'assistante maternelle à la crèche familiale puis en tant que nourrice agréée indépendante. Très engagée dans la vie associative, Martine a participé durant quinze ans au bureau du comité des fêtes et a œuvré pendant douze ans au sein du club de twirling bâton. Retraitee très active depuis 2008, toujours prête à donner un coup de main, l'infatigable bénévole était sur tous les fronts. L'équipe municipale présente ses sincères condoléances à son mari, sa famille et ses proches.



Engagement pour le NPNRU

Démolition de la résidence du Parc et relogement des familles

La maire Line Magne a accueilli, mardi 11 janvier, à Moissy, le préfet de Seine-et-Marne Lionel Beffre et l'ensemble des signataires de la déclaration d'engagement pour la mise en œuvre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Cette signature acte la démolition de la résidence du Parc avec au préalable une phase de relogement.

Construite en 1959, la résidence du Parc est aujourd'hui fortement dégradée et vétuste.

"A l'époque, on avait utilisé des parois en béton pour la construire, ce qui était très innovant. Aujourd'hui, ces murs sont une véritable passoire thermique", précise la maire Line Magne.

La résidence du Parc est donc vouée à la démolition par son propriétaire, le bailleur social Habitat 77, d'ici à trois ans, avec en amont une phase de relogement.

Pour que cette opération voit le jour et trouve son financement, ses différents acteurs, l'État, la Ville de Moissy-Cramayel, l'agglomération Grand Paris Sud, le bailleur social Habitat 77 et leurs partenaires financiers ont signé, en janvier, une déclaration de mise en œuvre du programme

de renouvellement urbain. Dans le cadre de cette opération en faveur de la mixité sociale, 41 millions d'euros seront consacrés à la démolition, la minoration des loyers et la reconstitution de l'offre locative par le bailleur Habitat 77. Ce montant comprend une subvention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) de 7 millions d'euros, un prêt bonifié d'Action logement de près de 5 millions d'euros, auxquels il faut ajouter d'autres sources de financement (Caisse des dépôts...).

En amont de la démolition de la résidence du Parc, la majorité



Visite de la résidence du Parc, le 11 janvier 2022 : avec de gauche à droite Khalidou Gueye, maire-adjoint chargé du Logement, Lionel Beffre, préfet de Seine-et-Marne et délégué territorial de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Line Magne, maire de Moissy-Cramayel, Vincent Jechoux, directeur de la Direction départementale des territoires 77, Paul Gibert, directeur général d'Habitat 77 et Michel Bisson, président de l'agglomération Grand Paris Sud.

des locataires sera relogée à Moissy-Cramayel, en fonction des demandes et des propositions des bailleurs sociaux. Les locataires pourront ainsi réemménager au sein de programmes immobiliers existants ou plus récents. Des relogements seront aussi proposés sur le territoire étendu de Grand Paris Sud. Une fois l'ensemble des familles relogées, la résidence du Parc pourra être détruite, fin 2024.

La nouvelle affectation du terrain, ainsi libéré dans le quartier de Lugny, est actuellement à l'étude.

Une bourse d'échange de logements sociaux

Le site internet Echanger Habiter est une bourse d'échange en ligne de logements sociaux qui rassemble les offres de 37 bailleurs sociaux en Île-de-France. Plusieurs collectivités, dont la mairie de Moissy-Cramayel, adhèrent à ce dispositif. Concrètement, la plateforme met en relation les locataires du parc social qui souhaitent échanger leur logement. Lorsque deux locataires sont intéressés par leur logement respectif, ils organisent une visite. En cas d'accord, les locataires complètent un dossier d'échange de leurs domiciles qui sera soumis aux bailleurs.

Les dossiers passent ensuite devant une commission d'attribution des logements pour chaque bailleur. Une fois les dossiers validés, il ne reste plus qu'à fixer les dates de déménagement et à signer les nouveaux baux. Les états des lieux d'entrée et de sortie sont faits le même jour. Depuis l'ouverture de la plateforme il y a quatre ans, 1 580 locataires ont déjà déménagé ! A Moissy, 7 bailleurs adhèrent à cette bourse d'échange : Valophis, 1001 Vies Habitat, Immobilière 3F Seine-et-Marne, ICF la Sablière, Seqens, Antin Résidences et CDC Habitat.

+ Rendez-vous sur le site pour vous inscrire gratuitement et accéder aux annonces des locataires sur www.echangerhabiter.fr

Prévention

La Ville se mobilise contre le Covid-19

La cinquième vague de Covid-19 déferle et Moissy n'est pas épargnée. Pour lutter contre la propagation des variants Delta et Omicron dans les écoles, la Ville a distribué des masques et prévoit l'installation de capteurs de CO₂ et le renfort de personnel. Elle accueillera aussi, fin février, un bus de vaccination gratuite contre le Covid-19.

Pour faire face à la cinquième vague de l'épidémie de Covid-19, la mairie a décidé l'acquisition de 140 capteurs de CO₂ à destination des écoles, des centres de loisirs et de la crèche collective. "Devant la montée de cette épidémie fulgurante, nous consacrons 25 000 € du budget communal 2022 à l'achat et l'installation de ces capteurs de CO₂. Ils permettront de savoir à quel moment et combien de temps aérer de manière efficace les locaux fréquentés par des enfants. Ce qui permettra de préserver une atmosphère saine et de lutter contre la propagation du virus", précise Carole Moïse, maire-adjointe chargée de l'éducation.

Toujours pour éviter la propagation du virus, 10 000 masques environ ont été fournis en janvier par l'agglomération Grand Paris Sud et la Ville, aux directeurs d'école et aux centres de loisirs. Chaque élève d'élémentaire a ainsi reçu un sachet de 7 masques. Des masques FFP2 ont été également mis à disposition de l'ensemble des personnels municipaux amenés à être en contact avec des enfants. A noter : la Ville a prêté du matériel (tente, barrière...) aux pharmacies qui en ont fait la demande. Elle accueillera aussi un bus de vaccination gratuite contre le Covid-19, mis en place par la préfecture en lien avec l'Agence régionale de

santé, qui stationnera le 23 février, de 10 h à 14 h, devant La Rotonde. Par ailleurs et comme beaucoup de Français, un certain nombre d'agents municipaux sont à l'isolement. Ce qui provoque de fortes perturbations au sein des services, en particulier au niveau de la restauration scolaire. C'est ainsi que pour assurer a minima et en toute sécurité l'encadrement des enfants durant la pause méridienne, la mairie a fait appel à la solidarité et créé une "réserve communale" constituée d'agents volontaires issus d'autres services.

A ce jour, la restauration scolaire est assurée pour les enfants dont les parents travaillent. La Ville fait tout ce qu'elle peut pour que l'impact sur les familles moisséennes demeure le plus minime possible.



Les sachets de masques remis dans les écoles élémentaires.

Jeunesse

Inscrivez-vous aux jobs d'été

Chaque année, la Ville donne un coup de pouce aux jeunes en leur proposant des jobs d'été. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 14 février.

Ces emplois sont ouverts aux jeunes Moisséens âgés de 16 à 25 ans. Priorité est donnée aux jeunes qui ont postulé l'année dernière et n'ont pas obtenu de contrat. Les jeunes seront salariés sur un contrat d'une durée de 35 heures effectuées sur une ou deux semaines, en juillet ou en août, au sein d'un service municipal. Ce sera pour ces jeunes l'occasion de se faire de l'argent de poche et d'acquérir une première expérience professionnelle à valoriser sur leur CV. L'an passé, 53 jeunes ont été accueillis en jobs d'été.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de Moissy Emploi Formation (MEF) situé dans le bâtiment La Source, près de l'Église. Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé le jeudi après-midi). Une réponse écrite sera apportée à chaque postulant(e), fin avril/début mai 2022.



En 2021, 53 jeunes ont été recrutés en jobs d'été au sein d'un service municipal.

+ Les inscriptions pour les jobs d'été se dérouleront du 14 février au 18 mars 2022. Renseignements auprès de MEF au 01 64 88 15 89.

Handicap

Pour une ville toujours plus inclusive

Moissy est bien placée en matière d'accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap. Sa politique volontariste s'appuie notamment sur les démarches de la commission communale pour l'accessibilité (CCA).



La commission communale pour l'accessibilité.

Renouvelée en juin 2020, au début du nouveau mandat, la commission communale pour l'accessibilité (CCA) est composée d'une trentaine de membres. Parmi eux : des élus, des agents des services techniques, des représentants du monde associatif (Adapei 77, APF, AFM, AVH, Unafam, Unisda, club des Anciens, associations de commerçants, d'anciens combattants...) et des habitants concernés.

"Au sein de la CCA, notre approche est à la fois participative et pragmatique. Elle privilégie l'échange et la qualité des usages au-delà de la seule conformité aux lois", précise Thierry Quiniou, vice-président de la CCA et conseiller municipal délégué à l'Accessibilité et au Handi-Day. Concrètement, les membres de la commission débattent des solutions et n'hésitent pas à se déplacer sur les chantiers pour vérification et bilan. Cette démarche a ainsi été mise en œuvre pour l'adaptation de la place du Marché, qui a nécessité la reprise des sols et l'installation d'une rampe d'accès.

"Nous sommes consultés sur tous les projets municipaux. En une dizaine d'années, les résultats sont au rendez-vous", explique Betty Chappe, membre de la CCA et maire-adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme. Désormais, tous les groupes scolaires de Moissy sont accessibles de plain-pied, et quand c'est nécessaire, équipés d'une rampe d'accès ou d'un ascenseur,

de portes élargies, de sanitaires adaptés...

De plus en plus d'intersections sont aménagées avec des trottoirs abaissés, des bandes podotactiles, des marquages au sol, des potelets à têtes blanches... facilitant l'usage des personnes à mobilité réduite (PMR). Il existe des places de parking PMR dans les quartiers et pour l'accès aux équipements publics.

Des avertisseurs sonores sont installés aux mâts de tous les feux tricolores et fonctionnent avec une télécommande universelle remise aux personnes mal ou non-voyantes. Installés sur les bâtiments, ils permettent de retrouver plus facilement l'entrée des équipements (la poste, la gare, et bientôt la mairie et La Rotonde). Une boucle magnétique équipe l'accueil de la mairie et la salle du conseil, pour amplifier le son en direction des personnes appareillées. Enfin, la Ville accompagne les commerces et autres établissements accueillant du public en les informant sur la mise en conformité PMR.

Chaque année, la CCA examine les aménagements des équipements municipaux, dans le cadre de son Agenda d'accessibilité programmée. Actuellement, elle réfléchit, comme les enseignants, les parents et les enfants, à aménager la cour de l'école maternelle de Lugny avec des espaces d'activités inclusifs. Elle doit aussi rencontrer prochainement son homologue de Lieusaint pour travailler à l'accessibilité de la gare.



Parcours vélos adaptés lors de la journée olympique et paralympique organisée par le collège La Boétie avec une classe de l'école de Chanteloup le 24 janvier dernier.

Politique d'inclusion

Changer le regard sur le handicap

Comment transformer le regard sur le handicap pour une société plus inclusive et solidaire ? C'est l'objectif des actions portées par la Ville telles que Handi-Day, Tous ensemble, ou encore les formations dispensées aux agents municipaux.

Attentive depuis des années aux personnes en situation de handicap, la Ville porte les actions Handi-Day de sensibilisation depuis 2008. Cette manifestation se déroule désormais tout au long de l'année. Dans ce cadre, deux ciné-débats, un pour les adultes et un pour les jeunes, permettent d'aborder des thèmes forts sur le handicap. Suivent des journées de sensibilisation au collège La Boétie et dans les écoles élémentaires des Grès et de Jatteau. Au programme : des témoignages et des mises en situation pour mieux appréhender la vie quotidienne d'une personne en situation de handicap par exemple en fauteuil ou encore non-voyante. *"Au cours de ces rencontres, les enfants valides et en situation de handicap apprennent à se connaître. Certains conservent des liens*

d'amitié par la suite", précise Thierry Quiniou, conseiller municipal délégué à l'Accessibilité et au Handi-Day.

En fin de cycle, la journée de clôture Handi-Day propose des temps de rencontres et d'information.

Autre action, le service Jeunesse a lancé le projet "Tous ensemble" qui invite des jeunes valides et en situation de handicap à se rencontrer tout au long de l'année. Les jeunes se retrouvent à l'occasion de la pratique d'activités, comme par exemple pour des séances à la patinoire en décembre dernier. Elles ont réuni des jeunes Moisséens et des pensionnaires des foyers de l'Adapei 77 (son siège est en cours d'installation à Moissy) et de l'Institut médico-éducatif du Val d'Essonne. *"Ces rencontres, hors cadre classique sco-*

laire ou institutionnel, amènent les jeunes à vivre une expérience inclusive et à porter un autre regard sur la différence", ajoute l'élú.

Être solidaire et inclusive pour une ville, c'est aussi former son personnel. La Ville organise ainsi des formations à l'attention de ses agents, pour l'accueil des personnes en situation de handicap. En particulier, l'Adapei 77 a formé en 2016 les 240 agents municipaux afin qu'ils puissent mieux comprendre ces usagers, les accueillir et leur apporter des réponses adaptées. Des formations sont organisées chaque année pour les nouveaux arrivants. Le panneau S3A de l'Unapei signale d'ailleurs les équipements où cet accueil est mis en place (mairie, services techniques...).

Un traducteur en ligne pour pouvoir s'entendre

Prochaine étape, la Ville va mettre en place un service en ligne permettant une traduction des demandes des personnes mal-entendantes ou sourdes, en langue des signes française, en langage parlé complété ou en transcription de texte. En cliquant sur un bouton d'accès à ce service sur le site Internet de Moissy, ces personnes pourront bénéficier de l'intervention d'un traducteur en ligne pour prendre rendez-vous ou durant un entretien dans un service municipal. Cet interprète traduira les dialogues des interlocuteurs par écrans interposés (ordinateur, mobile ou tablette avec accès Internet). Les personnels des accueils municipaux seront formés à l'utilisation de ce nouveau service en ligne. Moissy sera l'une des premières villes en France équipées de cette technologie innovante.

Les chiffres clés

1 438

personnes
en situation de handicap
à Moissy
(chiffres MDPH 2021)



44

bâtiments municipaux
sur 52 sont accessibles aux personnes
à mobilité réduite (PMR)
(dont les 8 groupes scolaires
accessibles de plain-pied)

83

places de parking
accessibles aux usagers PMR
5 places PMR créées en 2021



7

feux tricolores
sur 7 équipés d'un dispositif sonore
pour les mal ou non-voyants



72

arrêts de bus
accessibles aux PMR
aménagés par Grand Paris Sud



98

établissements non municipaux
accueillant du public
(commerces, restaurants, salles de réception,
professions libérales...)
sur 143 sont accessibles aux PMR en 2021



Aide au permis citoyen

La ville aide les jeunes à financer leur permis de conduire en échange d'un temps d'investissement dans la vie locale. Pour bénéficier de cette aide, il faut être âgé de 17 à 25 ans, habiter Moissy et déposer un dossier de candidature qui sera examiné par une commission. Si le dossier est accepté, une aide de 500 € sera versée à l'auto-école partenaire dans laquelle le jeune est inscrit. En échange, le candidat devra mener un projet bénévole à caractère social, solidaire, humanitaire, culturel ou sportif durant au moins 30 heures, au sein d'une association locale. Le dossier de candidature sera téléchargeable sur le site moissy-cramayel.fr ou disponible à l'accueil de la mairie à partir du 14 février. Le dossier complet devra être déposé en mairie au plus tard le jeudi 31 mars 2022.



Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales

Pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril prochains, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 inclus, dernier délai. Inscription directement en ligne sur service-public.fr ou en mairie aux horaires d'ouverture. Pensez à vous munir des pièces suivantes : une pièce d'identité et un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois (les factures de portable ne sont pas acceptées).

Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Tout jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire de ses 16 ans. Il peut effectuer cette démarche en ligne sur service-public.fr ou en mairie (aux horaires d'ouverture) muni de sa carte d'identité et de son livret de famille. Il recevra ensuite une attestation de recensement qu'il devra présenter lors de certaines démarches, par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Attention, dorénavant, les jeunes se présentant à la journée d'appel doivent obligatoirement être munis d'un titre d'identité (passport ou carte d'identité) en cours de validité.

Rapport d'activité du Sivom

Tri sélectif : bien fait mais pas assez généralisé

Le Sivom, le syndicat intercommunal qui collecte à domicile et traite les ordures ménagères, les emballages et papiers, les déchets verts et les encombrants sur 15 communes, dont Moissy, vient de publier son rapport d'activité 2020. Focus sur les points forts... et les points faibles !

Le rapport du Sivom précise que Moissy est une bonne élève pour le tri sélectif. Elle arrive en effet à la quatrième place pour la qualité du tri effectué par les Moisséens. En revanche, ces derniers ne trient pas suffisamment car Moissy se classe en avant-dernière position pour la quantité du tri, perdant même une place par rapport au classement de 2019. Chaque Moisséen trie 34,46 kg par an, contre 36,75 kg sur les autres communes. Les erreurs de tri les plus courantes consistant toujours à déposer dans la poubelle jaune les emballages ménagers enfermés dans un sac poubelle ou emboîtés les uns dans les autres. Une fois sur le tapis de tri, ces emballages partent directement dans les refus car il n'est pas possible de les séparer. Pour rappel, **les emballages doivent être jetés en vrac dans le bac jaune.**

En ce qui concerne la collecte des encombrants, les Moisséens se sont débarrassés de 17,6 kg d'encombrants par habitant, en 2020. Cette quantité est en progression par rapport à la moyenne de 12,6 kg constatée en 2019. Notons aussi que le coût du service par habitant est stable depuis 2019 (112 €), en baisse depuis 2017 (116 €). Le rapport met également en avant des actions pédagogiques. A Moissy, dans les établissements scolaires, 54 classes ont ainsi été sensibilisées au tri sélectif. Aujourd'hui, sept écoles, les deux collèges et le lycée sont équipés de composteurs. Du côté des habitants, 127 foyers ont fait l'achat de poules depuis le lancement de cette opération et 56 personnes font partie du panel d'habitants consultés régulièrement par le Sivom.

LE SIVOM VOUS FACILITE LE TRI

TOUS CES EMBALLAGES EN MÉTAL ET EN PLASTIQUE DOIVENT ÊTRE JETÉS DANS LE BAC JAUNE POUR ÊTRE RECYCLÉS.

LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN MÉTAL VIDES

LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE VIDES

ATTENTION
ILS SONT EN PLASTIQUE MAIS NE SONT PAS DES EMBALLAGES
ILS VONT DANS LE BAC VERT !

ECO EMBALLAGES

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...

Quand les citoyens font remonter l'information...

Suite à la réorganisation des lignes Transdev sur le réseau Sénart Bus, depuis le 3 janvier 2022, des Moisséens ont signalé des dysfonctionnements sur les lignes. Voici une des remarques postées sur la page Facebook de Moissy qui a aussitôt été signalée aux services de Grand Paris Sud en charge du transport :

Greg D.

Bonjour Moissy, petite question où est le nouvel arrêt "Gymnase" pour les lignes 22 et 23 ? On passe de "Mairie" à "Place de la Fontaine". L'arrêt est absent malgré les plans.

La réponse de Moissy

Merci pour votre alerte. Nous faisons remonter votre information à l'agglomération Grand Paris Sud afin qu'un arrêt provisoire soit installé dans les meilleurs délais.

Information complémentaire de Moissy le jour suivant :

Bonne nouvelle ! Des poteaux provisoires arrêt "Gymnase", rue de la Mare-l'Évêque, ont été installés pour les lignes 22-23. L'arrêt sera desservi aujourd'hui à partir de 12h30.



Un arrêt définitif sera installé par l'agglomération Grand Paris Sud dans les prochains mois, le temps des démarches administratives (délais de traitement pour l'arrêté et la recherche des entreprises). Le signalement d'un Moisséen sur la page Facebook de Moissy a permis de faire remonter l'information à l'agglomération Grand Paris Sud et Transdev, qui l'ont traitée dans les meilleurs délais possibles.

Rejoignez le Conseil de développement (Codev) de Grand Paris Sud

Les habitants des villes de l'agglomération Grand Paris Sud font entendre leur voix dans le cadre de cette instance citoyenne participative indépendante.

Son but est d'associer le plus grand nombre de citoyens aux réflexions concernant l'élaboration et la mise en œuvre de projets sur le périmètre de Grand Paris Sud. C'est un espace de dialogue et de co-construction entre les différents acteurs de la communauté d'agglomération : les habitants, les élus et les services de l'agglo. Le Codev est organisé en groupes de travail thématiques. Chacun peut, selon ses disponibilités et ses envies, y trouver sa place pour différentes activités : veille, animation d'ateliers, enquêtes...

Voici quelques exemples de thèmes de réflexion en cours : agriculture et alimentation, schéma de cohérence territoriale, économie circulaire, participation citoyenne, numérique...

Si vous habitez Moissy et que vous avez envie de participer, contactez le Codev par mail : codev@grandparissud.fr
Suivez l'actualité du Codev sur : <https://www.grandparissud.fr/conseil-de-developpement>



tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Vous savez l'importance que j'attache au programme de renouvellement urbain de notre centre-ville et du quartier de Lugny. C'est même l'une des principales raisons pour lesquelles j'ai décidé de briguer un nouveau mandat municipal, en me présentant à vos suffrages en mars 2020. Depuis plus de cinq ans, ce programme que nous portons avec l'Etat et l'agglomération Grand Paris Sud nous a déjà permis d'engager de nombreux chantiers pour restructurer et améliorer notre centre-ville. Dans le même temps, plusieurs bailleurs sociaux, encouragés par cette dynamique, ont engagé d'importants travaux de réhabilitation de leur patrimoine. Reste à mener à bien, entre autres chantiers, la destruction de la Résidence du Parc et le relogement de ses habitants. Un projet de longue haleine qui demande à la fois de la conviction et de l'expérience pour mobiliser nos partenaires et bénéficier des financements indispensables. Une étape importante vient d'être franchie avec la signature de la déclaration d'engagement qui nous lie à Grand Paris Sud, l'État, Action Logement, la Banque des Territoires et le bailleur social Habitat 77, propriétaire de la Résidence. Cette signature acte pour ce dernier le relogement des 195 familles de la Résidence du Parc. Avec la reconfiguration de la place du marché déjà effectuée, la réfection du groupe scolaire de Lugny en cours et la poursuite des réhabilitations actées par l'agglomération, nous œuvrons de façon cohérente et méthodique pour donner un nouveau visage à notre centre-ville.

LINE MAGNE

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Depuis bientôt 2 ans, le contexte sanitaire a pris le pas sur beaucoup d'autres considérations démocratiques, économiques, sécuritaires. Lorsque l'on perçoit la “fin de tunnel” une nouvelle vague s'imisce dans nos vies. Nous tenons ici à remercier les professionnels de santé moisséens qui se battent tous les jours pour aider nos concitoyens, aux pharmaciens qui vaccinent, permettant un dépistage du plus grand nombre. Lorsque l'on voit les files d'attente devant nos pharmacies sans priorité pour les personnes fragiles et âgées, nous aurions espéré une démarche plus pro active de Mme La maire et de son équipe pour faciliter la vie de nos professionnels de santé. Mais là encore pas de dispositif de dépistage mis en place par notre ville, de centre de vaccination même temporaire sauf à l'initiative de la Région. Nous avons l'impression que la majorité municipale fait “le gros dos” en attendant que la tempête passe. Nous le regrettons sincèrement tout comme l'inaction en matière de sécurité sur notre commune dont l'explosion des cambriolages devient difficilement dissimulable aux yeux de la population. Il est vrai que pour continuer à “bétonner” notre ville et de faciliter la vie aux promoteurs, il est parfois facile de vouloir cacher les problèmes aux lieux de les affronter...

“Pour triompher, le mal n'a besoin que de l'inaction des gens de bien” E. Burke
Prenez-soin de vous et des autres

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy
C. DUEZ, T. BAMI, D. VAN THEMISCHE, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Je préfère débiter cette tribune par mon bilan des séances de travail durant le mois de janvier afin de vous en faire un retour concis. Sachez que j'ai approuvé ce qui fut présenté dans toutes les commissions de ce mois en ce début d'année. Notamment la commission Aménagement, Urbanisme et la Commission Ville. Tous les dossiers que nous avons traités avaient des choix qui me paraissent logiques. Concernant la féminisation de l'espace public moisséen, c'est une très bonne initiative et je ferai en sorte bien évidemment de venir participer aux prochaines inaugurations. Il est important de valoriser nos rues en donnant des noms de femmes qui sont des exemples, des symboles pour notre société. Tant de femmes ont marqué l'histoire. C'est un juste retour des choses que de leur rendre hommage. Dans un registre plus léger, n'oubliez pas la grande fête des amoureux. Même si de nos jours, il y a un aspect commercial redondant autour de cette fête : évitez les billets doux. Profitez-en pour privilégier les commerces de proximité. Même si les roses rouges et les chocolats sont les stars de cette journée, n'hésitez pas à franchir le seuil de vos boutiques à Moissy-Cramayel afin d'apporter une innovation auprès de l'être aimé.

“Je meurs si je vous perds ; mais je meurs si j'attends” Jean Racine (1639/1699)

HERVÉ RACINE - LREM

Capricia Karolak

Créatrice de la marque Maison People

Surfant sur le créneau durable du recyclage, la styliste a créé une ligne de vêtements au style romantique et classique, très "couture", en récupérant des tissus haut de gamme relégués dans les réserves des maisons de couture. Portrait d'une ex-Moisséenne ayant encore de fortes attaches avec Moissy.

Capricia participait à Moissy, en décembre dernier, à l'atelier "un café pour créer mon entreprise" organisé par l'agglomération Grand Paris Sud en lien avec la ville, où elle a pu obtenir des réponses à ses questions en tant que créatrice d'entreprise. A 32 ans, Capricia Karolak a en effet créé sa marque de vêtements, Maison people.

Elle inscrit sa gamme de prêt à porter féminin dans le créneau écoresponsable de l'upcycling, c'est à dire du "recyclage par le haut". *"Je ne recrée pas de la matière, je revalorise celles existantes pour penser mes collections"*. Elle ajoute : *"J'ai vu de très belles matières qui prenaient la poussière dans les réserves, c'était dommage"*, précise-t-elle. D'où l'idée de racheter à son ancien employeur Joseph Fashion, une marque anglaise haut de gamme, des tissus de qualité du stock dormant.

La styliste pense ses collections en partant de la matière d'un tissu sur laquelle elle projette un vêtement, un peu comme du "stylisme inversé". Elle définit son style comme *"classique et romantique, avec des détails travaillés, par exemple des volants, des volumes amples, des épaulettes, des drapés, beaucoup de structures dans les robes, vestes, manteaux"*.

"Je voulais réaliser mon rêve"

En battante, Capricia a autofinancé ses études dans la mode : *"Je travaillais parfois jusqu'à 6 heures du matin et ensuite j'allais à l'école. C'était assez sportif mais je voulais réaliser mon rêve."*

Après son BTS art de la mode obtenu chez Formamod, à Paris, la jeune diplômée enchaîne les expériences : aux ateliers de broderie Chanel-Lemarié en tant qu'assistante coordinatrice de la partie couture, puis chez APC, Sezane ou encore Joseph Fashion comme développeuse produit.

Dans la lignée des couturiers de sa famille, la jeune femme confie : *"Je n'ai pas connu ma grand-mère, son frère et un oncle qui étaient couturiers au Congo. Je ne les ai pas vu faire, mais j'ai vu, enfant, ma mère nous coudre à la main de splendides costumes de carnaval dans des tissus de récupération, pour éviter une dépense dont nous n'avions pas les moyens."*

Son objectif par la suite ? Continuer à vivre de la mode, à proposer de nouvelles pièces, à faire grandir la communauté Maison People. De fil en aiguille, elle collabore aussi à la création d'une marque de prêt à porter pour Kingsley Coman, ancien Moisséen et célèbre joueur de football de l'équipe de France et du Bayern Munich.



+ Retrouvez les créations de Capricia Karolak sur [maison-people.com](https://www.maison-people.com)

Vendredi 11 février, à 20h30

Malick Diaw et Manousha en concert

Ne manquez pas ce concert aux sonorités afro-folk-blues qui investira La Rotonde, au mois de février.

En première partie, vous pourrez écouter le guitariste, compositeur, auteur interprète, **Malick Diaw**. Ce musicien sénégalais est installé à Paris. Sa musique penche vers le folk avec des sons touareg, mandingue, blues, jazz, mélangés avec des rythmes africains et accompagnés par la guitare acoustique, la calebasse, des percussions (djembé et sabar) la basse et les chœurs.

En seconde partie, ce sera le tour de **Manousha**. Originaire d'Angola et polyglotte, cet auteur est aussi compositeur et interprète indépendant. Sa musique est un savant mélange de soul et de pop mixée à des sonorités africaines (notamment le kikongo sa langue natale) mêlée au portugais et au français. Témoignages de ses expériences personnelles, ses textes sont remplis d'amour et de nostalgie face au monde actuel. Il vous ravira et vous offrira une scène rythmée.



+ Pass vaccinal exigé. Tarifs : 7 €/6 € Carte Culture Moissy
 La Rotonde/place du 14-Juillet-1789 à Moissy-Cramayel
 01 75 06 15 40 - www.cinema-larotonde.fr - Fb : larotondemoissy

Tremplin musical "La ville a du talent !"



L'association Moissy Cup organise un concours musical de jeunes talents ouvert à tous les Moisséens, avec le soutien des services municipaux. Il se déroulera le samedi 12 février, à La Rotonde, de 16 h à 23 h.

Une quinzaine de groupes et de chanteurs(ses) sont déjà inscrits à l'open mic organisé ce mois-ci par l'association Moissy Cup. Ces artistes moisséens, tels M2S, RJ ou encore Fatima, s'affronteront en présentant deux morceaux de leur répertoire, une reprise et une instrumentation qu'ils devront s'approprier. Un jury et le public (via une barre de son) désigneront les trois vainqueurs qui recevront en récompense une séance gratuite de studio et la prise en charge d'un clip vidéo par l'association.

"C'est la première fois que nous organisons un tremplin musical, et l'enjeu est important pour notre association de jeunes, explique Abel Fumu, son président. Notre objectif est que les participants découvrent des lieux professionnels, mis à disposition par la mairie, et que tous puissent se produire avec l'envie forte de participer."

En attendant le jour J, les jeunes pourront répéter dans le studio mis à disposition aux 18 Marches, les vendredis soir et les samedis en journée, jusqu'au 11 février. Le centre social Arc-en-Ciel soutient également l'organisation de ce tremplin associatif.

+ Renseignements et inscriptions par courriel à Moissycup@outlook.fr.

Le Pass loisirs pour les 11-17 ans

D'une valeur de 200 €, le Pass loisirs municipal permet aux pré-ados (collégiens) et ados de 14 à 17 ans de s'inscrire à des activités payantes organisées par le service Jeunesse : sorties, ateliers sportifs, concerts, spectacles, séjours escapades...

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous avec une conseillère au centre communal d'action sociale (CCAS) pour une évaluation budgétaire. Une photo d'identité du jeune sera demandée.

**+ Centre communal
d'action sociale (CCAS),
place du Souvenir - BP 24
01 64 88 15 80
www.moissy-cramayel.fr
facebook.com/Moissy77**

Vendredi 4 février

Soul et R'n'B avec Youka et Cosimah en concert à 20h30, à La Rotonde.
Tarifs : 7 € / 6 € carte Culture Moissy. Pass vaccinal exigé.

Lundis 7 et 21 février

"Entre nous café", un instant convivial d'échanges et de partage, de 9h30 à 11 h, à l'Espace Arc-en-ciel de Lugny. Gratuit. Pass vaccinal exigé.

Mardi 8 février

Conférence Sécurité, de 14 h à 16h30, dans la Salle vidéo de la médiathèque. Entrée gratuite sur inscription à l'Espace seniors. Pass vaccinal exigé.

Vendredi 11 février

Concerts Malick Diaw et Manousha (afro folk blues), à 20h30, à La Rotonde. Tarifs 7 €/6 € carte Culture Moissy. Pass vaccinal exigé.

Vendredis 11 et 18 février

"Jeux de société", de 9h30 à 11 h, à l'Espace Arc-en-ciel de Lugny. Gratuit. Pass vaccinal exigé.

Samedi 12 février

< De 10 h à 12 h, **première balade urbaine** dans le quartier du centre-ville à laquelle sont conviés les Moisséens, dans le cadre de la réflexion **sur le PLU**. RDV à 10 h devant la mairie.
< **Inscriptions aux activités jeunesse des vacances d'hiver**, de 14 h à 18 h, à l'espace Arc-en-ciel du Noyer-Perrot.

Publiez vos messages d'amour

Envoyez-nous vos messages de la Saint-Valentin sur : communication@ville-moissycramayel.fr avant le 12 février. **Ils seront publiés sur les panneaux lumineux le 14 février.**



Un bus de vaccination contre le Covid-19

Mercredi 23 février, un bus, mis en place par la préfecture et l'Agence régionale de santé, accueillera les volontaires pour se faire vacciner contre le Covid-19, de 10 h à 14 h, devant La Rotonde. A bord, du personnel médical et des médiateurs répondront à toutes les questions du public sur le vaccin. Vaccination gratuite.

Lundis 14 et 28 février

"Et si on chantait ?", de 9h30 à 11 h, à l'Espace Arc-en-ciel de Lugny. Gratuit. Pass vaccinal exigé.

Jeudi 17 février

Animation sportive, de 10 h à 11 h, au Club des anciens. Gratuit. Pass vaccinal exigé.

Samedi 19 février

> De 10 h à 12 h, **balade urbaine (PLU)** dans le quartier des Grès. RDV à 10 h, place de la Justice.
> 10h30, **rencontre avec des acrobates voyageurs** de la Compagnie XY (théâtre Sénart), sur le marché.

Lundi 21 février

Bowling, de 14h40 à 16h40. RDV sur le parking de la mairie pour les seniors déjà inscrits. Tarif en fonction du quotient familial. Pass vaccinal exigé.

Vendredi 11 mars

De 17 h à 19 h, **balade urbaine (PLU)** dans le quartier du Noyer-Perrot. RDV à 17 h, place de la Fontaine.

Stages sportifs gratuits des vacances d'hiver

Le service des Sports organise des stages sportifs gratuits, ouverts aux enfants et ados âgés de 3 à 14 ans, **du lundi 28 février au vendredi 4 mars**, au gymnase Jatteau, avenue de Rosso. Inscriptions sur place, le lundi 28 février, de 9h15 à 11 h et de 14 h à 15 h. Merci de remplir la fiche sanitaire et l'autorisation parentale téléchargeables sur moissycramayel.fr ou à disposition le jour des inscriptions.

Journée internationale des droits des femmes "L'Egalité aujourd'hui ? Le compte y est-il ?"

Mardi 8 mars à 18 h : la Ville "féminise" son espace public en donnant des noms de femmes célèbres à deux espaces publics. Le 8 mars, la place de la poste sera baptisée place "Marie-Curie". En novembre, la place du marché deviendra la place "Simone-Veil".

Samedi 12 mars : concert à La Rotonde avec une cheffe d'orchestre, en partenariat avec le conservatoire.

Des quizz sur "Egalité en France, qu'en est-il ?" seront publiés sur la page Facebook et sur le site de la ville.

Des séances cinéma et débats seront proposées aux scolaires autour des films : "Le Peuple Loup" et "Billy Elliott".





Saison Culturelle

Février/Juin 2022

Concerts, expositions, cinéma, conférences

Vend. 04 Fév.
Cosimah Youka
Concert Soul, Rn'b
La Rotonde
20h30 - 7€ / 6€*

Vend. 11 Fév.
Malick Diaw Manousha
Concert Afro Folk-Blues
La Rotonde
20h30 - 7€ / 6€*

Sam. 12 Fév.
La ville a du talent !
Tremplin musical
La Rotonde
17h - Gratuit

Vend. 11 Mars
P'tit Alfonz Les Troubadours du désordre
Chanson Punk, Swing
Concert sous réserve
aux 18 Marches
20h30 - 7€ / 6€*

Samedi 12 Mars
Soirée autour de Zahia Ziouani
+ film **Antonia**
Cinéma-Conférence
La Rotonde
18h30 Conférence
19h45 Projection
Tarifs cinéma

Vend. 18 Mars
Ciné-débat autour du film « Marcher sur l'eau »
Cinéma-Débat
La Rotonde
20h - Tarif unique : 3,5€

Vend. 18 Mars
Circus in Town La nébuleuse d'Hima
Concert Hardcore, Death Metal, Hip-Hop
Concert sous réserve
aux 18 Marches
20h30 - 7€ / 6€*

18 au 30 Mars
Caroline Fournier
Exposition
Maison des Associations
Gratuit

Vend. 25 Mars
Son of Bleach Ginger Break
Plateau Cover
Nirvana, Jimi Hendrix
Concert sous réserve
aux 18 Marches
20h30 - 7€ / 6€*

Vend. 01 Avril
Bœuf à 4 têtes
Bœuf tous styles
Les 18 Marches
20h30 - Gratuit

02 au 14 Avril
« Le Vélo de l'éléphant »
Exposition
La Rotonde
Gratuit

Merc. 06 Avril
De l'image à la musique
+ film **Fantasia**
La Rotonde
15h - Tarifs cinéma

Vend. 08 Avril
Blood of the Green +Guest
Concert Rock Celtic Festif
Les 18 Marches
20h30

12 au 24 Mai
39-45 C'était comment la guerre ?
Exposition
La Rotonde
Gratuit

Samedi 14 Mai
Mémoires de la traite de l'esclavage et abolitions
Conférence-Spectacle
La Rotonde
Gratuit

31 Mai au 10 Juin
Exposition retour des travaux d'élèves
Exposition
La Rotonde
Gratuit

Samedi 04 Juin
Journée Mondiale de l'Environnement
Fête de la Nature
Parc des Maillettes

Mardi 21 Juin
Fête de la Musique
Concerts Pascal Parisot + Fanfare Nymphonik Orchestra
Parc omnisports
18h - 23h tous publics

De Fév. à Juin
Perturbations artistiques
sur le marché
Les Associations font leur show

